

2^{EME} FORUM DE LA CHAIRE PARTENARIALE L'EAU DANS LES TERRITOIRES DES ALPES-MARITIMES

2 DECEMBRE 2025 AU CAMPUS GEORGES MELIES, CANNES

COMPTE-RENDU



Un clin d'œil aux moments forts du Forum

 [Voir la vidéo](#)

1

REMERCIEMENTS

2

AGENDA

3

LANCEMENT DES PRIX DE LA CHAIRE

4

PRESENTATION DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE LA CHAIRE

5

TABLE RONDE : « La REUT, une solution locale pour un défi global : préserver la ressource et le milieu naturel dans un climat changeant »

6

PROCHAINES ETAPES DE LA CHAIRE

1. REMERCIEMENTS

Bonjour à toutes et tous,

Le 2 décembre 2025, le deuxième Forum de la Chaire partenariale « L'eau dans les territoires des Alpes-Maritimes » s'est tenu au Campus Georges Méliès à Cannes. Ce compte-rendu présente les moments forts de cette journée riche en échanges.

Je tiens à remercier l'ensemble des participants pour leur présence et la qualité de leurs interventions.

Votre mobilisation contribue activement à faire de la Chaire un espace de dialogue et de co-construction au service des territoires des Alpes-Maritimes.

Dans l'attente de poursuivre nos travaux ensemble cette année, je vous adresse tous mes meilleurs vœux pour 2026.



Dr HDR Isabelle LA JEUNESSE
Coordinatrice de la Chaire

2. AGENDA

L'ordre du jour de ce deuxième forum était le suivant :

- 14h30 : Accueil par Pr. Jeannick BRISSWALTER, Président d'Université Côte d'Azur



- Ouverture du Forum par Françoise BRUNETEAUX, Adjointe à l'environnement, mairie de Cannes



- Présentation de la place stratégique de l'« eau » pour le monde de l'entreprise et UPE06 par son Président, Franck CANNATA



- 14h45 : Lancement des Prix de la Chaire par le Directeur Générale de la Fondation Université Côte d'Azur, Benjamin SEROR



- 15h : Présentation du Programme scientifique de la Chaire par sa coordinatrice, Dr. Isabelle LA JEUNESSE



- 15h30 : Table Ronde : « La REUT, une solution locale pour un défi global : préserver la ressource et le milieu naturel dans un climat changeant » - co-construction d'un nouveau groupe de travail
- 16h30 : Les prochaines étapes de la Chaire - clôture.

Le forum a accueilli plus de **90** participants.

3. LANCEMENT DES PRIX DE LA CHAIRE

Benjamin SEROR, Directeur de la Fondation Université Côte d'Azur, a annoncé le lancement, avec le soutien du Green Deal du Département des Alpes-Maritimes, de deux prix d'un montant total de **20 000 €** :

- **Un « Prix Étudiant » d'un montant de 5 000 €** distinguant un projet mené par un ou plusieurs étudiants, alliant innovation, recherche et engagement territorial, et contribuant à un développement durable du moyen ou du haut-pays dans le respect de l'eau et des écosystèmes aquatiques ;
- **Un « Prix Entrepreneuriat » d'un montant de 15 000 €** récompensant une innovation portée par une start-up, une entreprise ou une association, contribuant à une meilleure gestion ou valorisation de la ressource en eau, et présentant une pertinence particulière pour les territoires touristiques des Alpes-Maritimes.

L'appel à candidatures sera lancé au début de l'année 2026 avec une remise des prix prévue au printemps 2026 à Valberg.



4. PRÉSENTATION DU PROGRAMME SCIENTIFIQUE DE LA CHAIRE



Isabelle LA JEUNESSE a décrit l'avancement du programme scientifique de la Chaire.

Elle a présenté les objectifs de ce deuxième forum à savoir :

- poursuivre le dialogue entre les acteurs du territoire ;
- partager l'état d'avancement des groupes de travail ;
- poursuivre la co-construction des perspectives de la Chaire avec les partenaires.

Lors du premier Forum de 2024, de nombreuses thématiques avaient émergé et avaient été priorisées lors des deux ateliers de co-construction. Ces travaux complétés par un appel à manifestation d'intérêt lancé en février 2025 ont permis d'élaborer le premier programme d'actions de la Chaire.

Quatre groupes de travail (GT) ont ainsi été constitués :

- **GT1 : Sobriété hydrique et transformation des usages**
- **GT2 : Eau et cohésion territoriale : Histoire et Droit**
- **GT3 : Observation et connaissances des ressources en eau**
- **GT4 : L'eau dans le Moyen et le Haut-Pays**

Chaque groupe de travail est porté par un binôme associant ancrage territorial et expertise scientifique, illustrant ainsi la pluridisciplinarité du programme.

Les ateliers de ces groupes ont mobilisé au total plus de 130 participants représentant les collectivités, la recherche, le secteur économique de l'innovation et le milieu associatif.

Pour la majorité des participants, ces rencontres ont également permis de se construire un nouveau réseau, de se sentir écoutés, impliqués dans des actions concrètes et de mieux connaître les enjeux de l'eau dans les territoires.

Ces ateliers ont aussi favorisé un accès privilégié à d'autres catégories d'acteurs (collectivités, scientifiques, entreprises), ce qui montre que le transfert de connaissances fonctionne.

Les quatre groupes de travail ont proposé 30 actions, déployées sur un horizon d'un à quatre ans, dont 25 sont prêtes à démarrer en 2025-2026 et 17 sont déjà engagées.

Ces actions sont structurées autour des trois axes de la Chaire que sont :

- la gouvernance (axe G) ;
- les ressources et milieux (axe R) ;
- les usages de l'eau (axe U).

La Chaire adopte une approche globale et s'intéresse à l'ensemble des usages de la ressource. Le budget annuel consacré aux actions, d'environ 200 000 € et co-financé à hauteur de 298 000 €, est réparti entre ces trois axes et les quatre groupes de travail, en cohérence avec le volume d'actions porté par chacun.

Plusieurs actions a ensuite été décrites afin d'illustrer la diversité et l'avancement des travaux menés au sein des quatre groupes de travail.

Mais la Chaire est un outil flexible qui permet de questionner des sujets émergents « au fil de l'eau ».

A été exprimé lors des premiers ateliers, et rappelé lors du comité de pilotage de la Chaire, le besoin de travailler collectivement sur la question de la réut, cette réut souhaitée « à la française » avec ses forces et ses faiblesses ou encore ses contraintes et ses leviers.

En réponse, la Forum a proposé une Table ronde pour questionner ce qui serait nécessaire à la définition d'une « réut maralpine » en ce qu'elle répondrait aux attentes des territoires des Alpes-Maritimes et préfigurer la constitution d'un groupe de travail dans la Chaire.

5. TABLE RONDE

« La REUT, une solution locale pour un défi global : préserver la ressource et le milieu naturel dans un climat changeant »

Co- construction d'un nouveau groupe de travail



La Chaire a répondu au souhait des territoires d'initier la création d'un cinquième groupe de travail sur la réutilisation des eaux usées traitées (REUT). La table ronde a réuni plusieurs experts afin d'alimenter

la réflexion autour des questions clés : quels sont les enjeux de la REUT ? Comment construire une vision partagée de la REUT adaptée au contexte maralpin ?

Dans ce cadre, deux projets de REUT ont été présentés :

- le projet en cours d'étude porté par le SICASIL (Syndicat Mixte des Communes Alimentées par les Canaux de la Siagne et du Loup) pour l'Agglomération Cannes Pays de Lérins ;
- le projet HALIOTIS 2 porté par la Régie Eau d'Azur (REA) pour la Métropole Nice Côte d'Azur.



Aurélien BEHAGUE a présenté le projet de réutilisation des eaux usées traitées (cf. diapositives 28 à 41) porté par le SICASIL.

Interrogé sur le bilan énergétique de la solution, **Monsieur BEHAGUE** a indiqué que ce bilan reste difficile à établir à ce stade, car la mise en œuvre d'une filière de traitement spécifique sera de toute façon nécessaire. Différentes pistes sont donc actuellement à l'étude.

Un participant a souligné que les produits chimiques utilisés par des particuliers se retrouvent dans les usages domestiques et finissent dans les eaux usées. La question posée portait sur la prise en compte de la sensibilisation du public sur les gestes qui pourraient permettre de réduire l'introduction de substances et polluants dans les réseaux ?

Aurélien BEHAGUE a répondu que le projet devra effectivement s'accompagner d'un travail de sensibilisation auprès de l'ensemble des usagers – particuliers, industriels et professionnels – afin de mieux faire connaître l'impact de certaines substances sur les réseaux et les milieux, et d'encourager

l'adoption de pratiques limitant leur rejet. Toutefois, les systèmes de traitement par membranes des eaux usées ont pour objet de produire de l'eau de qualité potable avant rejet vers le milieu naturel.

Olivier DAMOUR a ensuite présenté le projet *Haliotis 2* (cf. diapositives 43 à 55) porté par la Régie Eau d'Azur (REA) pour la Métropole Nice Côte d'Azur.

En réponse à une interrogation sur le coût de fonctionnement de la REUT, **Monsieur DAMOUR** a répondu que, bien qu'elle représente effectivement un coût, celui-ci doit être mis en perspective avec les coûts induits par les arrêtés sécheresse. La REUT constitue une solution pour pallier les restrictions et renforcer la résilience des territoires. Il a souligné que si l'objectif est de permettre des usages multiples, les traitements seront plus poussés et donc nécessairement plus coûteux.

La parole a ensuite été donnée à **Nicolas ROCHE** (Aix Marseille Université) spécialiste du traitement des eaux et de la REUT. Il a rappelé qu'1 m³ d'eau réutilisée correspond à 1 m³ d'eau prélevée en moins dans le milieu naturel. Il y a donc un volet vertueux de la REUT.

Il a précisé que la REUT implique toujours un traitement complémentaire, ce qui conduit à réduire globalement les polluants déversés dans la nature.

Sur le plan technologique, de nombreuses solutions existent et se veut le miroir de ce qui est souhaité ou souhaitable socialement. La réglementation est conçue pour protéger la santé et les milieux naturels. Si elle paraît être un frein en France, elle évolue néanmoins rapidement avec 13 nouveaux textes sur les deux dernières années)

Au niveau international, plusieurs pays avancent sur ces questions, notamment la Chine qui fait payer plus cher l'eau prélevée dans le milieu naturel que la réutilisation des eaux usées traitées. Le cas de Singapour a également été évoqué où 100 % des eaux pluviales sont récupérées par l'État et réutilisée.

Nicolas ROCHE a enfin présenté l'intérêt des « living labs », outils de concertation permettant d'expérimenter des usages (agricoles, industriels, territoriaux) et de soutenir l'évolution de la réglementation par l'innovation. A cela, Isabelle LA JEUNESSE propose à la salle de coconstruire un groupe de travail et un Living lab dans les territoires des Alpes-Maritimes pour promouvoir une vision de la REUT dans les Alpes-Mari

La séance s'est poursuivie avec l'intervention de **Pascal STACCINI**, médecin et spécialiste en épidémiologie et en santé publique.

Il a rappelé que les premières études épidémiologiques sont nées de l'analyse des contaminations hydriques notamment à Londres. Il a insisté sur la nécessité de passer d'une médecine curative à une approche préventive, en mettant en place un système d'évaluation des risques à chaque étape.

Il a expliqué pourquoi d'un point de vue méthodologique il n'est pas possible d'étudier les relations de causes à effets entre les pollutions et des pathologies. Ceci en raison du manque de suivi des pathologies puisque les réseaux de surveillance sanitaire de type sentinelles reposent aujourd'hui essentiellement sur les données hospitalières, qui sont incomplètes car elles ne comprennent pas les données issues de l'ambulatoire (médecine de ville)

Enfin, **Michel GSCHWIND**, Président du Groupe ARFITEC et mécène de la Fondation Université Côte d'Azur a présenté la démarche industrielle de sobriété hydrique et de réutilisation interne impulsée par les salariés de l'entreprise. Cette démarche est intégrée depuis plusieurs années dans la stratégie RSE de l'entreprise et poursuit son développement de produit de recyclage des eaux de process.



Isabelle LA JEUNESSE a remercié l'ensemble des intervenants et la salle pour la qualité des échanges.

6. LES PROCHAINES ETAPES DE LA CHAIRE

Isabelle LA JEUNESSE a informé des prochaines étapes de la Chaire :

- **Janvier 2026** : lancement de l'appel à candidatures des Prix de la Chaire ;
- **Mars 2026** : événement pour la Journée mondiale de l'eau ;
- **Printemps 2026** : remise des Prix de la Chaire ;
- **Juin 2026** : Comité de pilotage ;
- **Décembre 2026** : 3^e Forum de la Chaire avec une restitution des actions réalisées.

CONTACTS



<https://chaire-eau06.imredd.fr/>



Isabelle.LA-JEUNESSE@univ-cotedazur.fr